

COMPTE-RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2020 À 18H00

**Mardi 15 septembre 2020 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

**Présents** : M. ROUVIER - MC. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - D. VIALAS - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

**Absents représentés** : S. BASSI-ALLEMAND par A. KELLY - A. CHOUKROUN par M. ROUVIER - C. PINO par J. GROSSO - G. GUIRAUD par C. BASTIDE

**Absent** : JF. MARY - W. BIGNON

**Secrétaire de séance** : L. DELAITE

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

1. Bail emphytéotique et contrat de travaux commune Société Valeco pour la construction de centrales photovoltaïques en toiture de deux bâtiments aux services techniques  
A LA MAJORITE  
Abstention : C. PINO – G. GUIRAUD - C. BASTIDE – J. GROSSO - D. SAUVADE
2. Tarifs d'occupation du domaine public des chalets de Noël  
À L'UNANIMITE
3. Exonération partielle des redevances des ports suite à la COVID-19  
À L'UNANIMITE  
Absente : C. AZAIS
4. Rapport des mandataires 2019 à la Société Publique Locale du Bassin de Thau  
A LA MAJORITE  
Abstention : C. PINO – G. GUIRAUD - C. BASTIDE – J. GROSSO - D. SAUVADE
5. Désignation du représentant au sein de la SPL BT  
A LA MAJORITE  
Abstention : C. PINO – G. GUIRAUD - C. BASTIDE – J. GROSSO - D. SAUVADE
6. Rapport d'activités 2019 du SIVOM du canton d'Agde  
LE CONSEIL PREND ACTE.
7. Vote de subvention exceptionnelle Tennis Club de Marseillan  
À L'UNANIMITE
8. Marché public - Approbation de la Convention de groupement de commandes publiques entre Sète agglomération méditerranéenne et les communes de Balaruc le Vieux, Loupian, Marseillan, Mireval, Montbazin et Sète pour la fourniture et la maintenance d'installations de téléphonie - Autorisation de signature  
À L'UNANIMITE
9. Désignation des membres de la commission extra-municipale des halles et marchés  
À L'UNANIMITE
10. Décisions  
LE CONSEIL PREND ACTE.

La séance prend fin à 19h45.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint  
Marc ROUVIER

  
